

# TARIFS INDIVIDUELS ÉTÉ 2011

 (1<sup>er</sup> juin – 30 septembre)

## Famille et individuels

PRIX NETS EN EUROS En pension complète, par personne et par jour	Séjour de 1 à 3 jours	Séjour de 4 jours et + (déterminez votre tarif A, B ou C avec le barème ci-joint)		
		A	B	C
Adultes	44 €	44 €	40 €	35 €
Enfant de 12 à 15 ans	40 €	40 €	35 €	32 €
Enfant de 6 à 11 ans	35 €	35 €	32 €	29 €
Enfants De 3 à 5 ans	23 €	23 €	20 €	18 €

- Gratuit pour les bébés de 0 à 2,99 ans

## Curistes

PRIX NETS EN EUROS En pension complète, par personne et par jour	Juin et septembre	Juillet et Août (déterminez votre tarif A, B ou C avec le barème ci-joint)		
		A	B	C
Adultes	35 €	44 €	40 €	35 €

## Randonneurs - séjour de moins de 3 jours uniquement

PRIX NETS EN EUROS par personne et par jour	EN DORTOIR		EN CHAMBRE	
	Nuit + petit déjeuner	Demi-pension	Nuit + petit déjeuner	Demi-pension
Adultes	23 €	33 €	29 €	39 €
Enfants (-15 ans)	21 €	30 €	26 €	35 €

### Nos tarifs comprennent :

- La pension complète (1 nuit + 1 petit déjeuner + 2 repas + vin et café à discrétion) du dîner du 1<sup>er</sup> jour au déjeuner du dernier jour ou la demi pension soir pour les randonneurs ou la nuit et petit déjeuner pour les randonneurs
- Le ménage en fin de séjour
- La mise à disposition de draps et de couvertures
- Accès wifi gratuit sur une partie de la maison
- Taxes de séjour

### Suppléments optionnels :

- Repas supplémentaire : 13 € par adulte, 9 € par enfant
- Petit déjeuner buffet : 6 € par adulte, 5 € par enfant
- Paniers repas hors pension complète : 10 € par personne
- Assurance annulation-interruption de séjours, contrat et bulletin de souscription fourni sur simple demande
- Repas plancha le samedi soir en juillet - août (supplément obligatoire):  
séjour de 1 à 3 jours en pension complète ou en demi pension : + 5 € par personne  
séjour de 4 jours et + : inclus / personne de l'extérieur : 16 € par personne

**Bons vacances CAF**

**et chèques vacances  acceptés !**

## Barème applicable pour les séjours Du 1<sup>er</sup> juin 2011 au 15 avril 2012

Modulation des tarifs en fonction de votre revenu imposable

Nombre de Parts	Tarif A	Tarif B		Tarif C
	Revenu fiscal de référence supérieur à :	Revenu fiscal de référence compris entre :		Revenu fiscal de référence jusqu'à :
1	14 275 €	14 275 €	11 896 €	11 896 €
1,5	18 558 €	18 558 €	14 275 €	14 275 €
2	19 985 €	19 985 €	14 870 €	14 870 €
2,5	21 413 €	21 413 €	15 465 €	15 465 €
3	22 840 €	22 840 €	16 060 €	16 060 €
3,5	24 268 €	24 268 €	16 654 €	16 654 €
4	25 695 €	25 695 €	17 249 €	17 249 €
4,5	27 123 €	27 123 €	17 844 €	17 844 €
5	28 550 €	28 550 €	18 439 €	18 439 €
5,5	29 978 €	29 978 €	19 034 €	19 034 €

Le revenu à prendre en compte est le **revenu fiscal de référence** figurant sur votre dernier avis d'imposition (ou de non-imposition).

Le nombre de parts est celui figurant sur ce même avis.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE INDIVIDUELS

### Et quelques informations pour préparer votre séjour

#### TARIFS : CATEGORIES "INDIVIDUELS" et "FAMILLES" :

- Les séjours sont en pension complète, hors gîte d'étape soit une nuit + un petit déjeuner + deux repas / jour.
- Pendant les vacances scolaires, les réservations se font exclusivement du samedi au samedi suivant.
- Pour les séjours d'une durée de une à trois jour : Tarif A.
- Pour les séjours de quatre jours et plus, le tarif A s'applique de manière générale. Vous pouvez bénéficier de réductions importantes (Tarifs dégressifs B et C) en fonction de votre revenu fiscal de référence et vos parts inscrits sur votre dernier avis d'imposition. Vous pourrez calculer le coût de votre séjour à partir des éléments du barème de la page tarif.
- **Aides aux vacances :**
  - **Chèques vacances :** L'Hospitalet est agréé par l'ANCV, les chèques vacances sont les bienvenus pour tous vos règlements. Pour être valable, les chèques vacances doivent nous être adressés de façon intégrale avec la souche supérieure de chaque chèque.
  - **MSA, Comité d'entreprise...** : renseignez vous auprès de votre service social. Nous pourrions vous remettre une attestation de séjour.
  - **Bons vacances de VACAF :** les bons vacances ne peuvent en aucun cas servir de règlement d'arrhes qui doivent obligatoirement être versé selon les conditions de précisées dans « Réservation et confirmation de votre séjour » ci après. Chaque caisse ayant une pratique particulière, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre CAF pour savoir la nature et le montant des bons vacances auxquels vous avez droit. N'hésitez pas nous communiquer votre n° d'allocataire.

#### RÉSERVATION ET CONFIRMATION DE VOTRE SÉJOUR

Toute réservation sera effective à réception du bulletin de réservation complété et du règlement des arrhes de 30 % du montant total du séjour avant la date de fin d'option. Un courrier de confirmation vous sera envoyé sous 15 jours après réception des documents.

**Si vous relevez des tarifs B ou C, il faudra également nous fournir votre dernier avis d'imposition ou de non imposition au moment de votre réservation, sans cela le tarif A sera automatiquement appliqué.**

#### MODIFICATION / ANNULATION

Toute modification de la part du client doit être confirmée par écrit minimum 1 semaine avant l'arrivée.

Toute annulation doit être annoncée par écrit. Le montant des retenues dépend de la date d'annulation, le cachet de la poste faisant foi :

- Plus de 30 jours avant le début du séjour : les arrhes sont conservées. Moins de 30 jours avant le début du séjour : 100 % du montant total du séjour.

Une arrivée tardive, un départ prématuré ou des absences en cours de séjour ne peuvent donner lieu à aucune demande de remboursement.

**Aucune déduction ne sera consentie si le nombre de participants venait à diminuer à moins d'une semaine de votre arrivée.**

**Pour pallier à ces risques, une assurance annulation – interruption de séjour est proposée. Elle est à souscrire dès votre réservation (facultative, contrat et bulletin de souscription fourni sur simple demande)**

#### PAIEMENT

Le solde du séjour est à régler dès votre arrivée. Nous acceptons les règlements par chèques vacances (ANCV), espèces, carte bancaire, chèque et virement.

#### ARRIVÉE ET DÉPART :

-L'Hospitalet s'engage à mettre ses chambres à disposition à partir de 16h le jour de l'arrivée. Les chambres doivent être libérées au plus tard à 10h le jour du départ.

-Le logement mis à votre disposition est votre domaine pendant le séjour. Vous êtes chargé de son entretien et de la conservation du matériel. Les draps et couvertures sont fournis mais pas le linge de toilette.

-D'une façon générale les animaux ne sont pas acceptés, excepté les chiens d'aveugles

-Le logement se fera en chambre de 1 à 4 personnes et/ou dortoir de 8 à 12 personnes selon nos disponibilités.

-L'Hospitalet est un lieu public, il est strictement interdit de fumer dans les espaces communs ainsi que dans les chambres.

-Horaires des repas : petit déjeuner de 8h à 9h30 en libre service, déjeuner : à 12h30 et dîner à 19h30. Les pensionnaires mettent et débarrassent leurs tables à chaque repas. Les couverts et assiettes seront déposés à la plonge.

-Entre 22h00 et 07h00 du matin, le calme est indispensable au sommeil de chacun- merci de votre compréhension.